



Êtes-vous prêt pour le

ICS2?

Système Contrôle Importation 2



QU'EST-CE QUE LE ICS2?

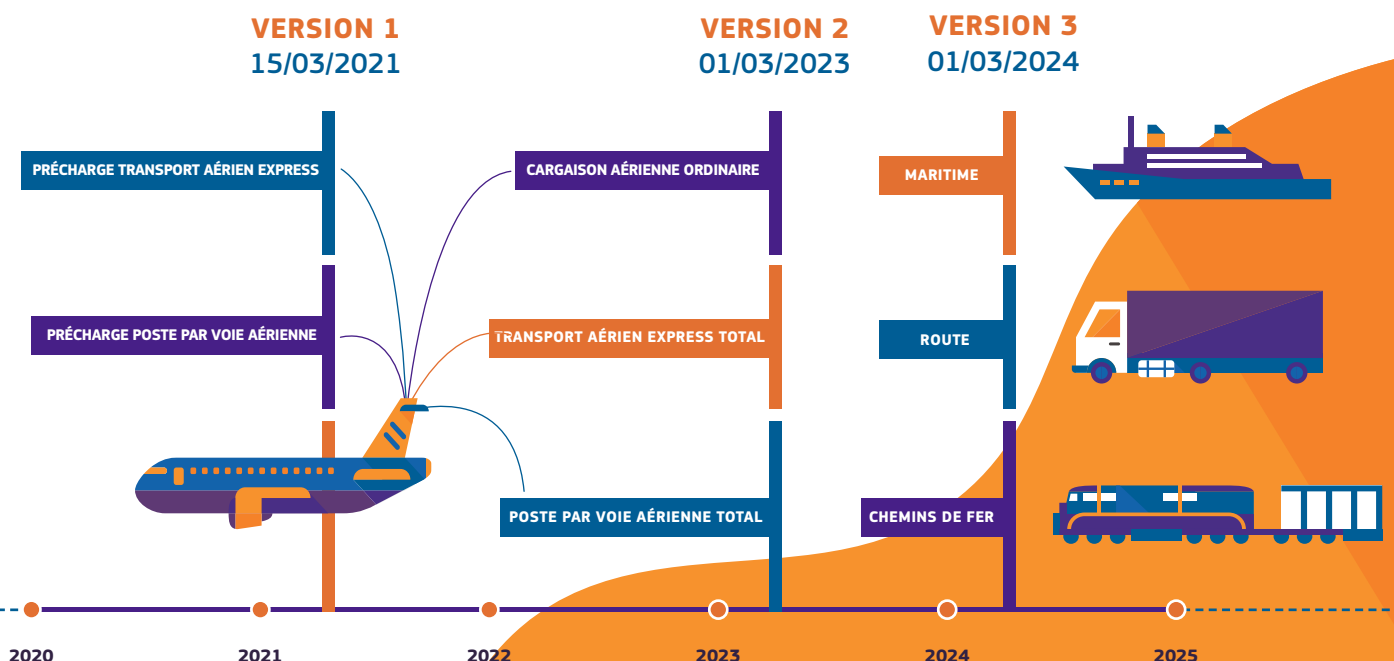
Le ICS2 est le nouveau système d'informations anticipées sur les marchandises douanes de l'UE. Il facilitera le libre flux des échanges grâce à des processus de sécurité des douanes reposant sur les données, adaptés aux modèles économiques internationaux.

Il recueillera des informations sur toutes les marchandises entrant sur le territoire de l'UE avant leur arrivée. Le système sera utilisé par les autorités douanières de l'UE pour assurer la sécurité de toutes les personnes vivant sur son territoire.

QUELS SONT LES AVANTAGES DU ICS2?

- Renforcer la protection des citoyens de l'UE et du marché intérieur contre les menaces à l'égard de la sécurité et de la sûreté.
- Permettre aux autorités douanières de l'UE de mieux identifier les envois à haut risque et intervenir au point le plus approprié dans la chaîne d'approvisionnement.
- Faciliter le passage transfrontalier de la majeure partie du commerce, qui est légitime.
- Simplifier l'échange d'informations entre les opérateurs économiques (OE) et les autorités douanières de l'UE.

QUAND LE ICS2 DEVIENDRA-T-IL OPERATIONNEL?



QUI LE ICS2 CONCERNE-T-IL DIRECTEMENT?

Tous les opérateurs économiques qui participent à la manutention, à l'expédition et au transport de cargaisons et d'envois express ou postaux. Ceux-ci devront fournir des informations sur la sécurité et la sûreté au ICS2.



(pour les marchandises reçues par transport maritime)

COMMENT SE PRÉPARER AU ICS2

- Adaptez vos processus d'entreprise.
- Prenez des mesures pour assurer que des données précises, de qualité, soient fournies.
- Développez ou mettez à jour vos systèmes informatiques pour l'échange d'informations.
- Fournissez des formations et un soutien à votre personnel.

SI VOUS N'ÊTES PAS PRÊTS À TEMPS

- Si les données nécessaires n'ont pas été soumises au ICS2, les envois/cargaisons seront stoppés par les douanes aux frontières de l'UE.
- Les douanes ne réaliseront pas le dédouanement des marchandises.
- Les déclarations de qualité insuffisante seront soit rejetées, soit soumises à des interventions non nécessaires, et peuvent déboucher sur des sanctions pour non conformité.

QUAND DOIS-JE ÊTRE PRÊT?

Chaque version concerne différents OE et modes de transport. Les OE commenceront à déclarer au ICS2 en fonction du type de services qu'ils fournissent.

Opérateurs postaux	>	Version 1, 2 & 3
Transporteurs express	>	Version 1, 2 & 3
Opérateurs postaux de pays tiers	>	Version 1, 2 & 3
Entreprises logistiques d'expédition de marchandises	>	Versions 2 & 3
Transporteurs aériens	>	Version 2
Transporteurs maritimes, ferroviaires et routiers	>	Version 3
Entreprises recevant des marchandises au sein de l'UE (par ex. destinataires, importateurs)	>	Version 3

QUI LE ICS2 CONCERNE-T-IL DIRECTEMENT?

Tous les fabricants, exportateurs et particuliers à l'extérieur de l'UE qui souhaitent envoyer des marchandises vers ou par l'UE. Ceux-ci devront fournir les informations nécessaires aux parties prenantes directement concernées.

PLUS D'INFORMATIONS:
<https://ec.europa.eu/ICS2>